



# GUIDE DU DÉLÉGUÉ

## SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'AUTHION ET DE SES AFFLUENTS



**SMBAA**  
Syndicat Mixte du Bassin de  
L'Authion et de ses Affluents



COMMISSION LOCALE DE L'EAU

---

**Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents**

1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou

02.41.79.73.81 | [syndicat.mixte@loireauthion.fr](mailto:syndicat.mixte@loireauthion.fr) | [www.sage-authion.fr](http://www.sage-authion.fr)



## SOMMAIRE

PRÉAMBULE	•3
LE TERRITOIRE	•4
LE SMBAA	•6
LE FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL	•8
ET LE SAGE ?	•10
LE RÔLE DU DÉLÉGUÉ	•12
L'ÉQUIPE TECHNIQUE	•13
CONTACTS DES DÉLÉGUÉS	•14

## POURQUOI CE GUIDE ?

Face aux enjeux du bassin versant de l'Authion, que l'on soit propriétaire riverain, élu, agriculteur, pêcheur ou simple habitant, **la gestion et la préservation de la ressource en eau** sont au cœur de nos préoccupations.

L'élu de proximité est un élu de territoire engagé par ses décisions pour **l'intérêt général**. En choisissant d'être délégué(e) du SMBAA, vous inscrivez votre action dans les projets du syndicat qui dépassent les limites de votre commune ou de votre communauté de communes. Contribuer à cette dynamique, c'est participer à l'efficacité de l'action publique et augmenter les capacités d'intervention de votre collectivité qui en tirera les bénéfices grâce aux compétences propres du SMBAA.

C'est dans ce contexte que le syndicat a souhaité éditer ce guide pratique à l'usage des élu(e)s sensibles aux enjeux aquatiques et souhaitant s'engager dans ce syndicat. Il présente les **missions et le fonctionnement du SMBAA** et vous permettra de mieux connaître et comprendre ses actions et son fonctionnement.

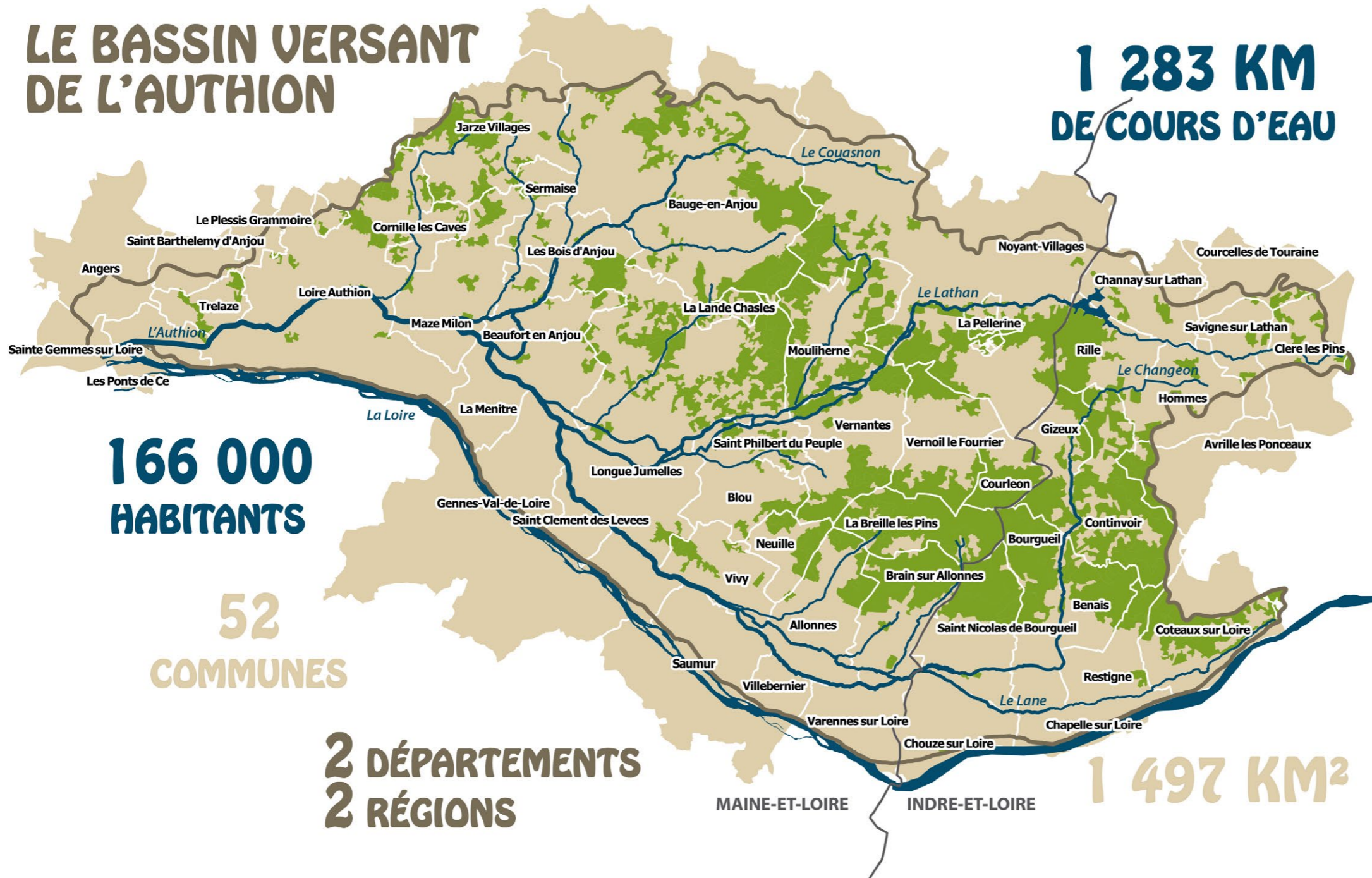




Le bassin versant de l'Authion présente un réseau hydrographique dense et compte environ **1 283 km de cours d'eau** avec des pentes moyennes variant fortement d'un cours d'eau à un autre (entre 1,5 ‰ et 3 ‰).

## LE BASSIN VERSANT DE L'AUTHION

# 1 283 KM DE COURS D'EAU



# 166 000 HABITANTS

# 52 COMMUNES

# 2 DÉPARTEMENTS 2 RÉGIONS

# 1 497 KM<sup>2</sup>

L'Authion, affluent en rive droite de la Loire, est un cours d'eau de plaine marqué par une très faible pente. Il déroule son cours sur 61 km depuis sa source issue de la confluence du Changeon et du Lane (en Indre-et-Loire) jusqu'à sa confluence avec la Loire à Saintes-Gemmes-sur-Loire. Il possède de nombreux affluents dont les principaux sont :

- Le Couasnon :**

  - Des affluents : le Brocard, l'Altrée, le Tarry, le Rochette et le Brené
  - Un bassin versant de 282 km<sup>2</sup>
  - Un linéaire de cours d'eau de 273 km
- Le Lathan :**

  - Des affluents : la Riverolle, la Boudardière, le Graboteau et la Curée
  - Un bassin versant de 474 km<sup>2</sup>
  - Un linéaire de cours d'eau de 416 km
- Le Changeon :**

  - Des affluents : le Graffin, le Grivot, le Pontarinet la Mitaine
  - Un bassin versant de 168 km<sup>2</sup>
  - Un linéaire de cours d'eau de 91 km
- Le Lane :**

  - Des affluents : le Douet, la Marche, le Baignoux et le Petit Lane
  - Un bassin versant de 99 km<sup>2</sup>
  - Un linéaire de cours d'eau de 84 km

# LE SMBAA



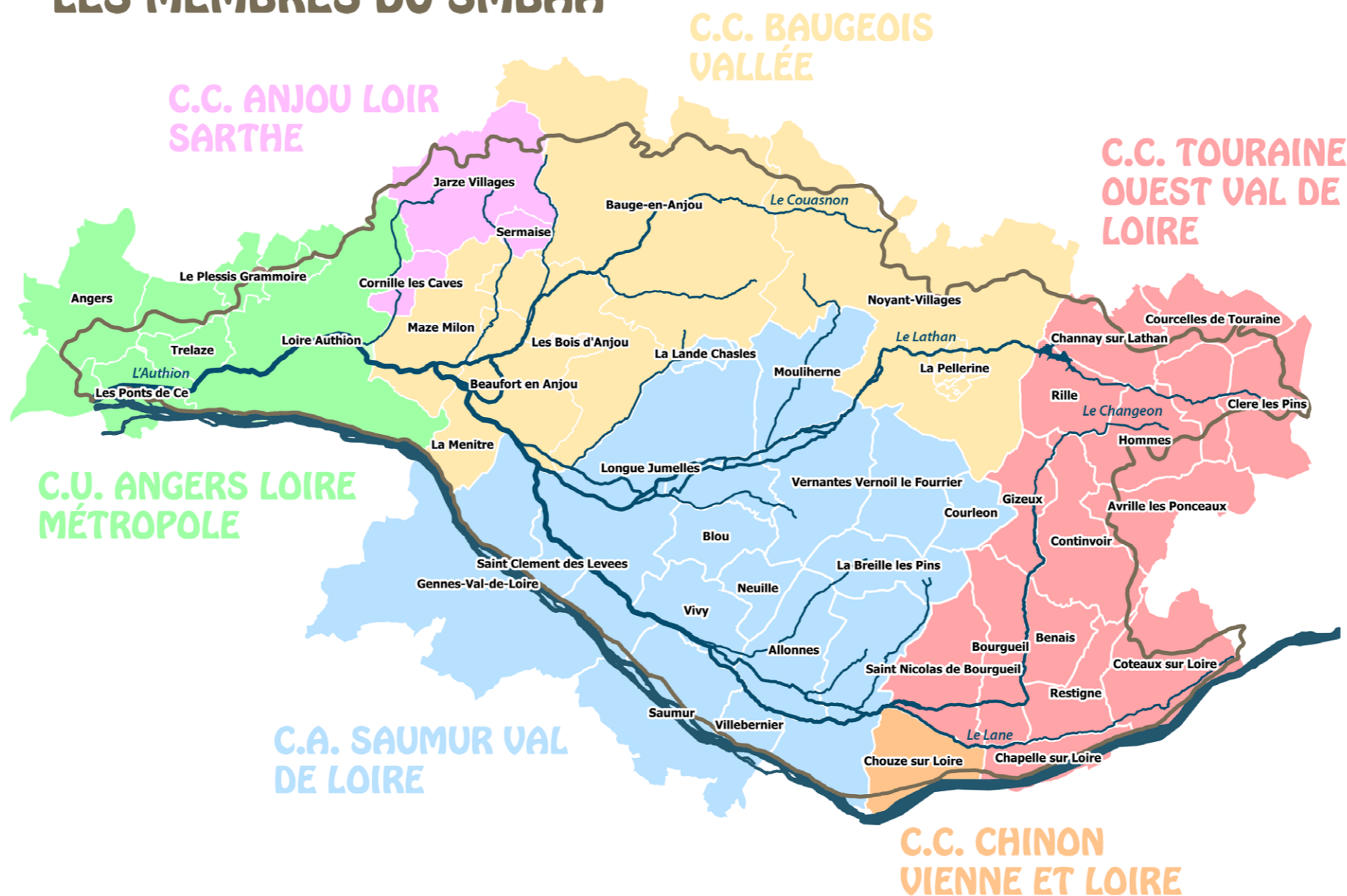
## QUI SOMMES NOUS ?

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) est une **collectivité territoriale** créé le **1 janvier 2015** à la suite de la fusion des 5 anciens Syndicats de cours d'eau du territoire :

- Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Couason,
- Syndicat Intercommunal du Bassin du Lathan,
- Syndicat Intercommunal pour l'Entretien du Lathan et de ses Affluents,
- Syndicat Intercommunal du Haut Lathan,
- Syndicat Mixte Loire Authion.

En 2019, le SMBAA est devenu, suite à l'adhésion du SIACEBA (Syndicat intercommunal d'aménagement des cours d'eau du bassin de l'Authion) et au portage du SAGE, la **structure unique du bassin versant de l'Authion**. Ce statut a permis d'envisager une gestion des cours d'eau à une échelle cohérente : le bassin versant de l'Authion.

## LES MEMBRES DU SMBAA

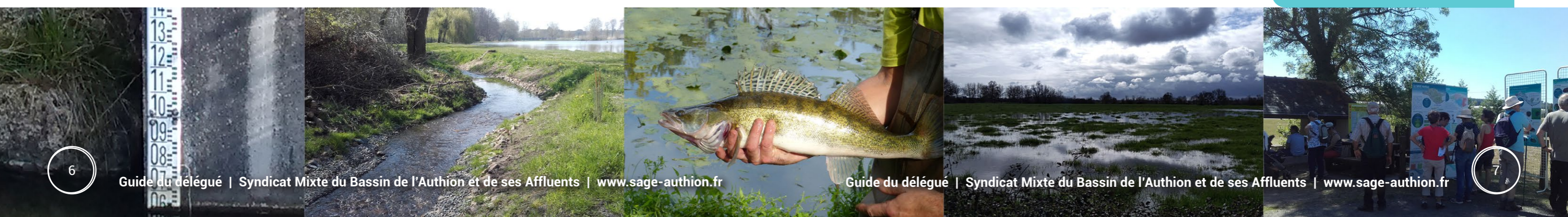


Le SMBAA a donc pour mission de participer à la **gestion équilibrée et durable** de la ressource en eau, à la préservation et à la restauration du bon état écologique des cours d'eau et des milieux aquatiques, ainsi qu'à la prévention des inondations afin de **mieux répondre aux enjeux** présents sur le territoire dans le cadre de l'intérêt général.

Le **financement** du Syndicat est assuré par les contributions de ses **membres** ainsi que par les subventions de ses **partenaires institutionnels** :



Ces financements sont souvent liés à la mise en œuvre d'outils spécifiques. Parmi ces outils, on retrouve sur le bassin versant de l'Authion : le Contrat Territorial Eau (CT Eau) ; les Appels à Projets ; le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) ; le programme LIFE REVERS'EAU.

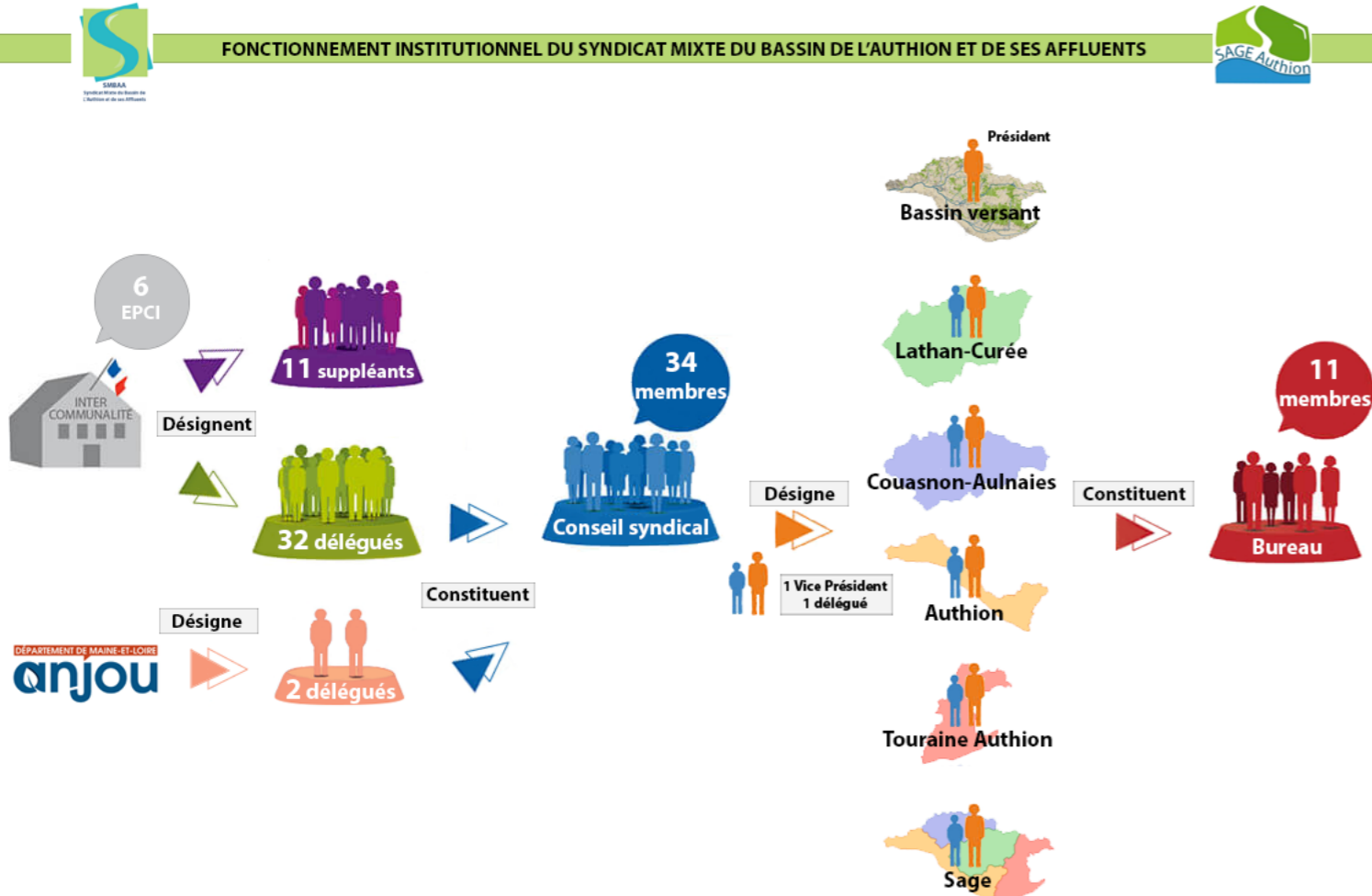


# LE FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL



## LE CONSEIL SYNDICAL

Le SMBAA est administré par un conseil syndical composé de **34 délégués titulaires et 11 délégués suppléants** désignés par les assemblées délibérantes de ses membres. Le conseil syndical se réunit plusieurs fois par an afin d'approuver les orientations de gestion, de décider des travaux nécessaires et de voter le budget.



## LE BUREAU DU CONSEIL SYNDICAL

Le conseil syndical élit le Bureau, qui est composé du **Président du Syndicat, des 5 Vice-présidents** (1 Vice-Président par commission géographique et 1 Vice-Président pour le SAGE Authion) et de 5 délégués. Il a pour vocation de préparer et discuter des décisions qui seront votées en conseil syndical.

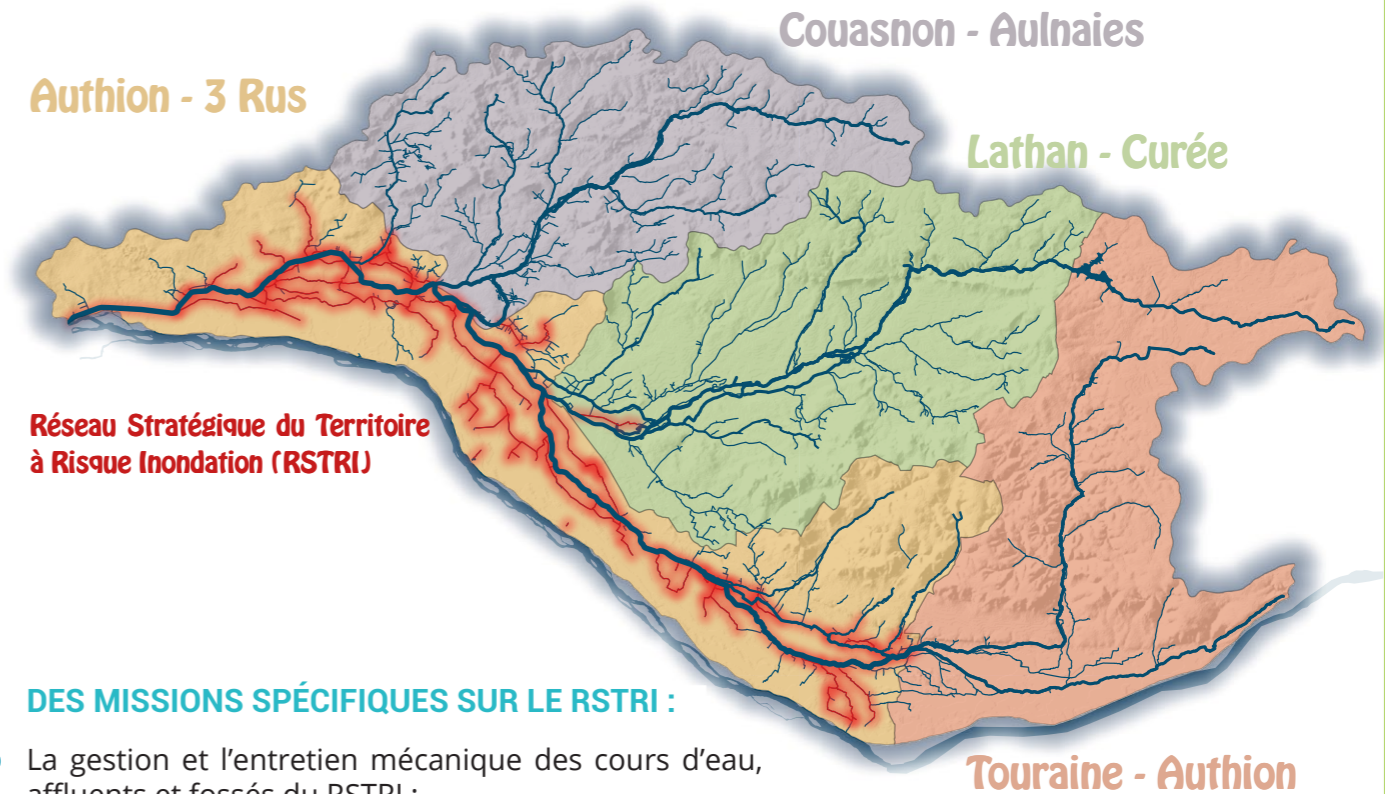
## LA COMMISSION COMMUNICATION

Une Commission Mixte Communication a été créée le 10 Avril 2018. Celle-ci s'est vue confier le soin de définir une stratégie de communication nécessitant l'élaboration d'un **plan de communication**. La CLE a conscience que la communication et la sensibilisation qu'elle mettra en place sera un gage de la **réussite de sa politique**. Cette commission est composée d'élus du SMBAA et de la CLE du SAGE Authion, de représentants d'association et du personnel technique du SMBAA.

## LES COMMISSIONS GÉOGRAPHIQUES ET LEURS MISSIONS

Afin de maintenir un lien fort entre les élus locaux, les riverains et le syndicat, 4 commissions géographiques, composées de « référents eau » élus ou non, sont organisées autour de 4 sous-bassins.

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) réalise une gestion différenciée sur le bassin versant de l'Authion.



### DES MISSIONS SPÉCIFIQUES SUR LE RSTRI :

- La gestion et l'entretien mécanique des cours d'eau, affluents et fossés du RSTRI ;
- La préservation, régulation ou restauration hydrologique pour améliorer l'écoulement des cours d'eau

### LES PRINCIPALES MISSIONS SUR LES AFFLUENTS DE L'AUTHION :

- La préservation ou restauration des caractères hydrologiques ou géomorphologiques des cours d'eau ;
- La restauration, préservation et valorisation des milieux aquatiques et de la biodiversité ;
- L'amélioration et la préservation de la qualité de l'eau des rivières ;
- La préservation, l'animation et la concertation en matière de gestion de la ressource en eau ;
- Le portage, l'animation et la mise en œuvre du SAGE Authion ;
- La prévention des inondations à l'échelle locale ;
- La communication et la sensibilisation de la population du bassin versant sur la thématique « eau et milieux aquatiques ».

## LA COMMISSION AGRICOLE

Afin de faciliter le suivi et la mise en œuvre du **programme d'actions** en faveur de la **reconquête de la ressource en eau** (réduction des pollutions agricoles et transferts, économies d'eau pour l'irrigation...) du CT Eau, une commission agricole sera mise en place courant 2020. Celle-ci sera composée d'élus et de représentants d'agriculteurs et sera co-animée par les animateurs dédiés du SMBAA et de la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire.

# ET LE SAGE ?



Le **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)** est le **document de planification** pour une politique de gestion de l'eau à l'échelle d'un bassin versant. Il s'inscrit dans la ligne directrice du **Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)** Loire-Bretagne, qu'il décline et précise à l'échelle locale.

Le SAGE est un document élaboré par les **acteurs locaux** (élus, usagers, associations, représentants de l'Etat, ...) réunis au sein de la **Commission Locale de l'Eau (CLE)**. Ces acteurs locaux établissent un projet pour une gestion concertée et collective de l'eau. La CLE a ciblée **5 enjeux** pour le bassin de l'Authion :

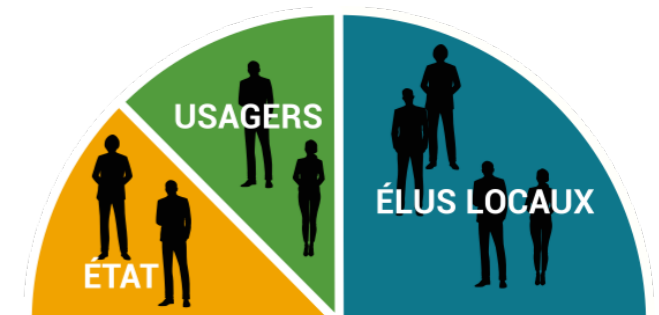
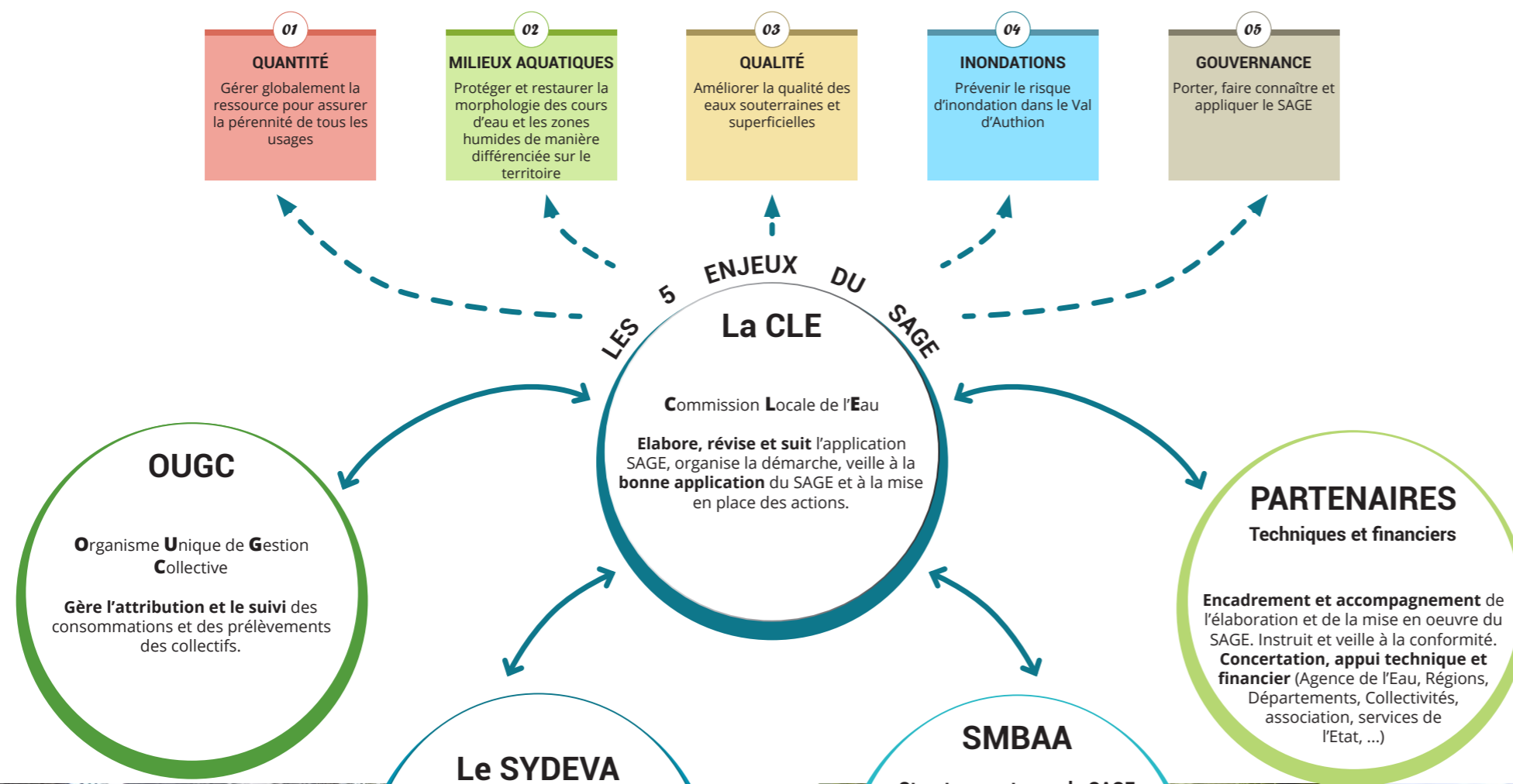
## LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

C'est une Commission créée par le Préfet coordonnateur chargée d'élaborer de manière collective le SAGE, de le réviser et de suivre son application. La CLE organise la démarche sous tous ses aspects : déroulement des étapes, validation des documents, arbitrage des éventuels conflits, mais aussi suivi de la mise en œuvre.

Une fois le SAGE adopté, elle veille à la bonne application des préconisations et des prescriptions inscrites dans le SAGE, ainsi qu'à la mise en place des actions.

La CLE du SAGE du bassin versant de l'Authion se compose de **52 membres répartis en 3 collèges** :

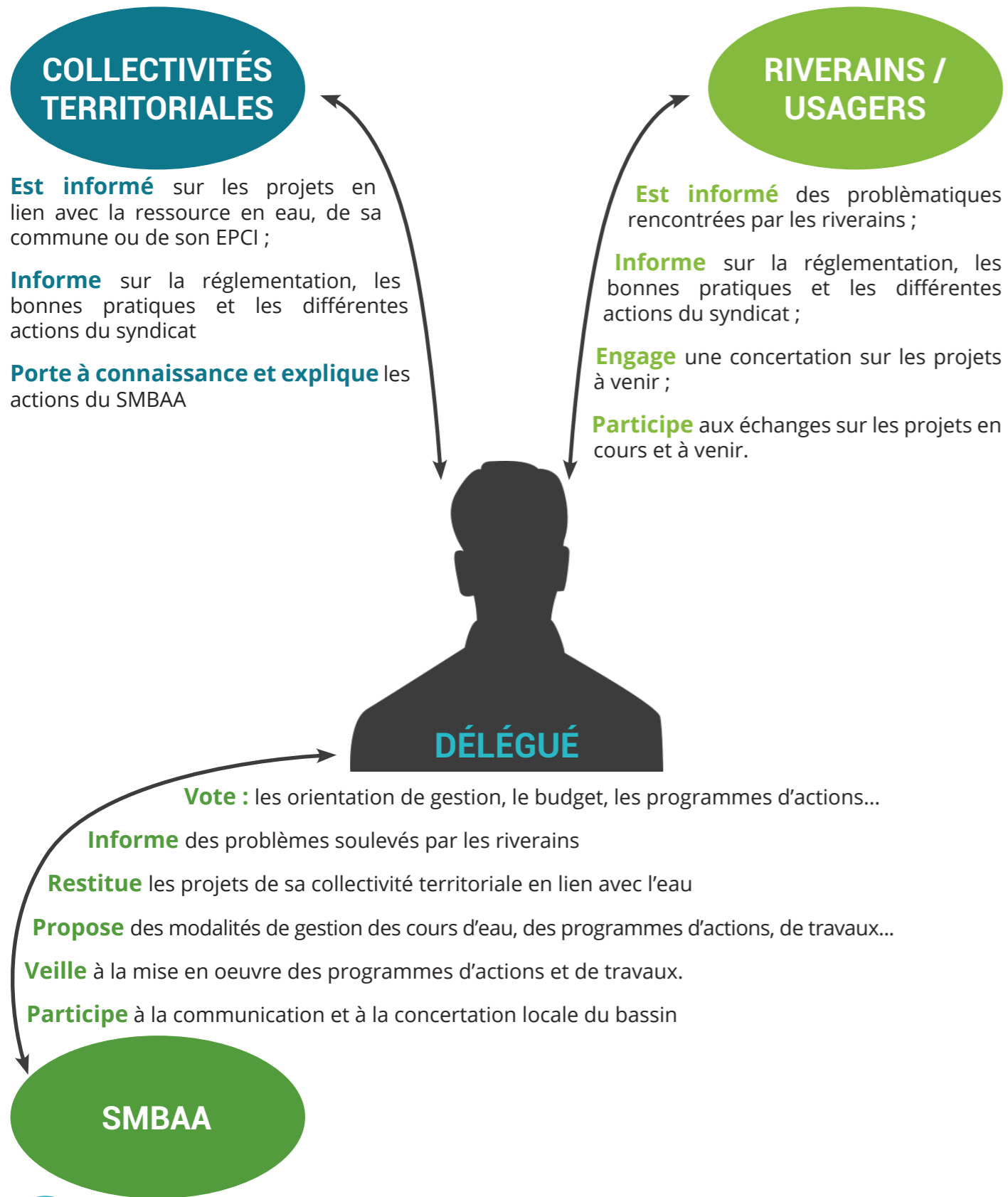
- Des **élus locaux** représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements (29 membres).
- Des **représentants locaux des usagers**, propriétaires fonciers, organisations professionnelles, et associations (15 membres).
- Des **représentants de l'Etat** et de ses établissements publics (10 membres).



# LE RÔLE DU DÉLÉGUÉ



Le délégué du SMBAA est le **principal interlocuteur entre le Syndicat et l'environnement extérieur**. Il s'agit de l'élément clé pour agir efficacement sur la reconquête des milieux aquatiques et de la ressource en eau sur le territoire de l'Authion dans le cadre de l'intérêt général. Pour cela, le délégué :



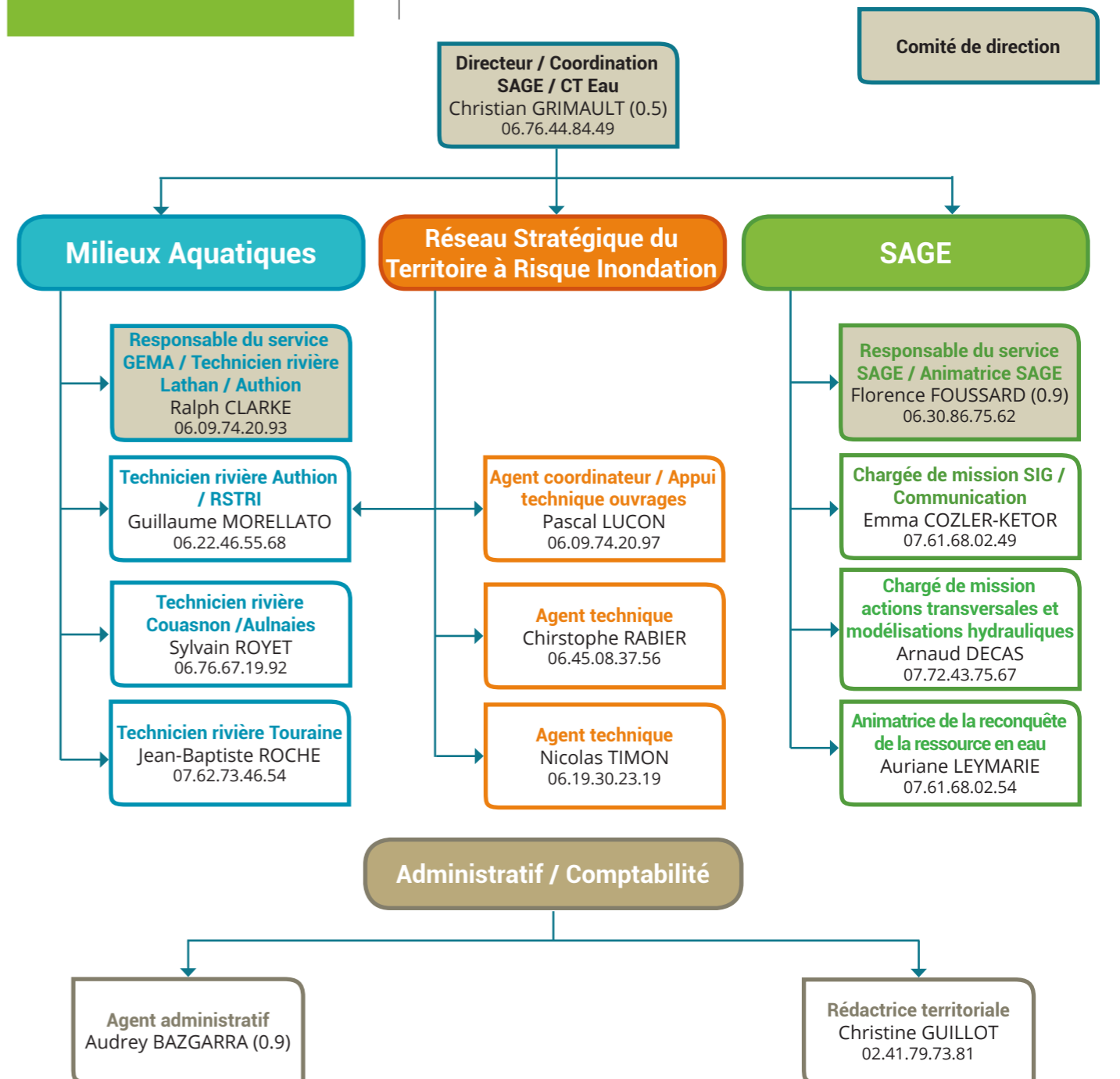
# L'ÉQUIPE TECHNIQUE



**Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA)**  
 1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Vallée  
 02 41 79 73 81  
[syndicat.mixte@loireauthion.fr](mailto:syndicat.mixte@loireauthion.fr)

Le SMBAA compte **14 agents** dans des domaines complémentaires. Le syndicat est organisé en **4 pôles** :

- Le pôle Milieux Aquatiques
- Le pôle RSTRI (Réseau Stratégique du Territoire à Risque Inondation)
- Le pôle SAGE Authion
- Le pôle Administratif



# LES DÉLÉGUÉS



PRÉNOMS	NOMS
JEANNICK	CANTIN
CHRISTOPHE	CARDET
PIERRE YVES	DEMION
ISABELLE	DEVAUX
JEROME	HARRAULT
THIERRY	LHUIILLIER
LAURENT	NIVELLE
THIERRY	PAPOT
<b>PATRICE</b>	<b>PEGE</b>
JEAN PHILIPPE	RETIF
CHRISTIAN	RUVAULT



PRÉNOMS	NOMS
FRANCIS	CHAMPION
JEAN-CLAUDE	CHAUSSEPIED
JEAN JACQUES	FALLOURD
PATRICK	LABORDE
MICHEL	LEBRETON
JEAN MICHEL	MINAUD
FRANCK	RABOUAN



PRÉNOMS	NOMS
JEAN PIERRE	BEAUDOIN
PAUL	RABOUAN



PRÉNOMS	NOMS
PIERRE	DAVID



PRÉNOMS	NOMS
BENOIT	BARANGER
XAVIER	DUPONT
ISABELLE	MELO
STEPHANIE	RIOCREUX



PRÉNOMS	NOMS
WILLIAM	BOUCHER
SEBASTIEN	BOUSSION
PIERRE NOEL	MEIGNAN
PAUL	OPREA
JEAN PAUL	PAVILLON
JEAN CHARLES	PRONO
DIDIER	ROUGER



PRÉNOMS	NOMS
MARIE PIERRE	MARTIN
MARIE FRANCE	RENOU

## LÉGENDE, MEMBRES DU BUREAU

<b>Président</b>
Vice-Présidents
Délégués





**SMBAA**  
Syndicat Mixte du Bassin de  
L'Authion et de ses Affluents



## Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou

02.41.79.73.81 | [syndicat.mixte@loireauthion.fr](mailto:syndicat.mixte@loireauthion.fr) | [www.sage-authion.fr](http://www.sage-authion.fr)